

Campagne 2024-2025 n°07 – 17 janvier 2025

Etat des cultures

Stade

Les stades vont de 1 feuille à plein tallage dans la Région. La plupart sont déjà à tallage :

- **Sur le littoral de Narbonne à Arles, et sur l'intérieur des terres (plaine de Nîmes, Orange)** : blé entre 2F et plein tallage selon date de semis (plein tallage pour semis d'octobre/début novembre, début tallage pour semis de mi-novembre, 2 feuilles pour rares semis de décembre).
- **Dans le secteur tardif des Alpes de Haute Provence et nord Bouches du Rhône** : les stades vont de la levée pour rares semis de décembre, 3F pour semis de début novembre et plein tallage pour semis de mi-octobre.

Le froid depuis plusieurs semaines a bloqué la croissance des blés dur partout.

Fertilisation

➤ Reliquats d'azote

Toutes les valeurs de reliquats ne sont pas encore connues (beaucoup de prélèvements ont été réalisés encore en janvier cette année) mais déjà 50 valeurs ont pu être exploitées. Merci à Arterris, à Touchat, à la CAPL, à Duransia, aux Chambres d'Agriculture du Gard, de l'Hérault et des Alpes de Haute Provence et aux techniciens d'Arvalis pour ces premiers résultats.

Les premiers retours semblent indiquer des reliquats globalement à la baisse par rapport à l'année dernière.

C'est logique : de bons à très bons rendements en 2024, couplé à des pluies importantes à l'automne, ont contribué à retrouver des niveaux de

reliquats plus proches de ce que l'on a habituellement.

Il y a peu de différence entre secteur cette année, mais une différence entre précédents

- ➔ **Derrière céréales à paille : on dépasse rarement les 50 unités**, en moyenne 44 unités (derrière blé dur et orge, 16 mesures réalisées).
- ➔ **Derrière Colza et Tournesol** : 65 U derrière Colza en moyenne (3 mesures) et 85 derrière Tournesol (6 mesures)
- ➔ **Maraîchages : des valeurs qui dépassent 100 unités**, sur précédent tomates et melon.
- ➔ **Pois chiche : 80 en moyenne avec de fortes disparités dans les analyses réalisées (6 mesures)**
- ➔ **Derrière vignes** (quelques reliquats réalisés) : 80 unités de reliquats (4 mesures)

D'autres précédent ont été analysés mais avec peu de mesures : 3 mesures derrière maïs avec une moyenne de 100 Unités, des précédent prairies (3 mesures) avec une moyenne de 150 U.

Calendrier des apports

Pour tous les blés (à part rares semis décembre), étant donné le climat « capricieux » de ces dernières années, il est recommandé pour des reliquats inférieurs à 70-80 U de ne pas attendre et de profiter des prochaines pluies semaine prochaine (si elles se maintiennent) pour faire le 1^{er} apport.

Sur des reliquats supérieurs à 70-80 U l'apport tallage n'est pas nécessaire et peut être économisé. Il est alors recommandé de faire le premier apport fin février à la première pluie.

Rq : si une pluie est annoncée courant février ne pas attendre le début de la montaison fin février et anticiper l'apport montaison.

Tableau 1 : Calendrier des apports recommandés en fonction de la valeur des reliquats et du développement des blés durs

Reliquats	Semis	Apport N1 pour le tallage	Apport N2 pour la croissance, partagé en 2 si dose à apporter >90 U ou si le cycle est long
< 70-80	Semis d'octobre et novembre	Faire un apport de 40 à 60 U dès que possible avant prochaine pluie (si pas encore fait)	Le 2ème apport pourra être fait fin février/début mars. Si une pluie est annoncée mi-février anticiper l'apport et ne pas attendre fin février/début mars.
> 70-80	Semis d'octobre et novembre	Aucun apport à tallage nécessaire	Faire 1 er apport courant février/début mars. Si une pluie est annoncée mi-février anticiper l'apport et ne pas attendre fin février/début mars. Je déduis le surplus de reliquats (70 – Valeurs Reliquats) à la dose à apporter début montaison. Si le reliquat est très important : par ex 200 U, on saute l'apport montaison



Chambre Régionale d'Occitanie, Mas de Saporta – CS 30012 -34875 LATTES

Tél : 04.67.20.88.74 Fax : 04.37.30.88.73

Avec le concours de :

- Alpilles Céréales, Arterris, CAPL, Duransia, Ets Magne, Ets Garcin, Coopérative de Fontvieille.
- Ets Perret, Ets Touchat, Ets Perris, Semences de Provence, Actisem, Semences de France, JEEM, SCAD, Vernazobres Frères.
- Chambres d'Agriculture 11, 13, 30, 34.
- BRL, SCP, Lycées agricoles d'Aix Valabre et Nîmes Rodilhan.